Règlement intérieur Des

MONTAUBAN DE BRETAGNE

BY BREIZH 4L

2017

SOMMAIRE

PRESENTATION DES 24 HEURES 4L

- LE CIRCUIT PAGE 1
- L'ORGANISATION PAGE 1
- PRE-CONTROLE ET CONTROLE PAGE 1
- HORAIRES A RESPECTER PAGE 2
- COMPOSITION DES EQUIPAGES PAGE 3
- PROPRETE DU SITE PAGE 3
- EMPLACEMENT DES STANDS PAGE 3
- ZONE DE RAVITAILEMENT PAGE 4
- PRECONISATION DE REMPLISSAGE PAGE 4
- ZONE POUR BARBECUE PAGE 4

CONSIGNES DE COURSE

- EQUIPEMENT PILOTE PAGE 5
- LE VEHICULE PAGE 5
- NUMEROTATION DES VOITURES PAGE 5
- LA PUBLICITE PAGE 6
- AVERTISSEMENTS-PENALITES PAGE 6
- SECURITE VOITURE PAGE 7- 8
- CARROSSERIE PAGE 8 - 9
- SYSTEME DE COMPTAGE PAGE 9 - 10
- ECLAIRAGE DE LA VOITURE PAGE 10 - 11
- MOTEUR PAGE 11
- TRANSMISSION PAGE 11
- PNEUS ROUTE PAGE 12
- POINTS PARTICULIERS PAGE 12

PRESENTATION DES 24 HEURES 4L

COURSE D'ENDURANCE

Le 1 et 2 Octobre 2016
Départ à 16 Heures

LE CIRCUIT:

Le circuit en terre lisse, sans difficulté majeure (pas de saut ni passage triangulé) d'une distance théorique de **882 m** et d'une largeur moyenne de **15m**. Ce circuit est équipé de talus de sécurité d'une largeur de **20 m** ainsi que **8 postes de sécurité et 1 poste de contrôle** avec des commissaires et des extincteurs.
Pour la nuit, un éclairage est prévu sur le circuit.

L'ORGANISATION:

Comme chaque année, pour le bon déroulement de la manifestation et de la sécurité, nous vous **imposons 1 responsable d'équipage par stand ainsi qu'une personne à disposition de l'organisation qui prendra le poste de commissaire de piste pendant la course. Celui-ci sera prévenu de son emploi du temps le vendredi 29 Septembre 2017**

Pour le bon déroulement de la course, l'U.F.O.L.E.P impose que les commissaires de course suivent une formation obligatoire de **4 heures pour être commissaire stagiaire. L'année suivante 8 heures de préparation à la certification ensuite certification par la FFSA**. De plus, **ces formations vous permettent** de participer à notre course mais, est valable pour être commissaire sur d'autres manifestations U.F.O.L.E.P.
Toute personne ayant déjà effectué son stage de formation, n'a pas à refaire ce stage mais elle doit se munir de sa licence et de sa carte officiels le jour de la course. Chaque officiel doit faire un recyclage tous les 3 ans

PRE-CONTROLE ET CONTROLE TECHNIQUE:

Un pré-contrôle est à effectuer auprès d'un contrôleur technique l'UFOLEP de sa région **2 mois avant la course**, et se présenter le jour de l'épreuve au contrôle technique avec sa feuille de pré-contrôle. Toute absence à ce contrôle technique et non présentation de la feuille de pré-contrôle, entraînera « **la non participation »** à ce 24 H 4L. **Les engagements ne seront ni remplacés, ni remboursés.**

Lors du contrôle technique, l'équipage devra être au complet, muni obligatoirement des licences respectives, de leur feuille de pré-contrôle, du passeport technique de la voiture, d'une fiche par pilote, des permis de conduire pour les pilotes et en tenues de conduite pour la course.
Les véhicules ne devront pas quitter le site dés l'instant que le contrôle technique sera finalisé.

Nous installerons le support du capteur en même temps que le contrôle technique.

HORAIRES A RESPECTER:

- A partir du **vendredi 29 Septembre** installation des stands et du campement.

Aucun bruit ne sera toléré après 2 Heure du matin le samedi 30 Septembre sous peine de pénalités applicables le jour de la course....

- Heures d'arrivé des équipages jusqu'à **10h le samedi 30 septembre 2017**
- Contrôle technique et présentation des documents de **9H à 11H** le **samedi 30 Septembre** dans le local prévu à cet effet près du bureau secrétariat
- Contrôle bruit suivi essai frein et Essaie des capteurs de **11H à 12H**
- Suite aux essaies capteurs les véhicules se mettront en pré-grille en parc fermé.
- **14 H 15** Briefing commissaires équipages
- **14 H** Briefing pilotes
- **14 H 15** Briefing officiels
- **16H** Départ de la course le 30 Septembre 2017
- **16H** fin de la course le 1 Octobre 2017
- **16H30** remise des prix, soit 30 mn après l'arrivée

COMPOSITION EQUIPAGES:

- **3 pilotes minimum et 6 pilotes maximum.**

AGE MINIMUM : 18 ANS, EN POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE.

- **1 chef de stand (peut-être 1 mécanos mais pas 1 pilote ayant reçu la formation UFOLEP)**
- **1 commissaire de piste (peut-être 1 mécanos mais pas 1 pilote)**
- **maximum 5 mécanos**
- **maximum 15 accompagnateurs (personne qui ne touche pas à la voiture, qui ne sort pas sur le devant du stand, et qui s'occupe de l'intendance du stand enfants inclus).**
- **Les enfants de moins de 5 ans ainsi que les poussettes sont interdits.**
- **Les noms des 15 accompagnateurs ne seront pas changés pendant les 24 heures**
- **Il sera demandé à chaque personne sans bracelet de quitter le stand et l'équipe sera sanctionnée de 5 Minutes de pénalité (** si plusieurs personnes, la sanction sera nombre de personnes multiplié par 5minutes)

PROPRETE DU SITE:

On arrive sur un site « propre », on repart en laissant le site « propre »!!!

Chaque équipage est propriétaire de ses déchets et doit repartir avec à la fin du week-end.
Il est interdit d'amener des voitures complètes pour être démontées sur le parc pilotes et aux alentours.

EMPLACEMENTS DES STANDS:

Votre numéro de voiture doit être placé en haut à l'entrée de votre stand de façon lisible avec un éclairage la nuit pour faciliter les dépannages. Plus vite, vous serez dépanné, plus vite vous repartirez de votre stand.

- La surface des stands, tout matériel compris, sera de 6 m de façade et de 6 m de profondeur.
- Les armatures des stands doivent être bien ancrées dans le sol.
- L'éclairage des stands est obligatoire et sera placé par vos soins.
- 1 bâche absorbante sous la voiture

- Un panneau **INTERDICTION DE FUMER** est **obligatoire** dans votre stand et sera placé par vos soins.

- 1 extincteur poudre de 6 kg en cours de validité. (à placer sur le devant du stand)

Pour le stockage de l'essence, nous vous attribuons zone de ravitaillement/stockage essence.

L'essence devra être dans des contenants d'une capacité de 20 litres maximum.

Tous les contenants seront stockés dans la zone de ravitaillement/stockage y compris l'essence des groupes électrogènes

ZONE DE RAVITAILLEMENT/STOCKAGE ESSENCE:

Vous munir obligatoirement:

- 1 extincteur poudre 6 kg en cours de validité
- 1 extincteur neige carbonique 6 kg en cours de validité
- 1 palette bois
- 1 bac de décantation (environ 100 L)
- du sable (env 50L)
- 1 pelle « pour le sable »
- 1 parasol qui devra être fixer correctement au sol ou bâche de protection solaire.
- **Les changements de pilotes peuvent s'effectuer lors du ravitaillement.**

Il est très important de prendre un extincteur à portée de main lors de vos ravitaillements pour la sécurité de chacun, après la mise à la terre obligatoire du véhicule.
Le pilote doit être hors du véhicule.

PRECONISATION POUR REMPLISSAGE RESERVOIR

- Pour les 4L ayant des réservoirs inter changeable, le remplissage se fait sur le bac de décantation.
- Pour les 4L ayant un réservoir fixe dans la voiture, nous vous imposons de vous servir d'un bidon de remplissage rapide Tuff Jug et remplir le Tuff Jug sur le bac de décantation.

Tuff Jug

ZONE POUR BARBECUE

Pour éviter tout incendie dans les stands, il sera mis en place deux zones de barbecue (une à chaque extrémité des stands). Tout barbecue fait en dehors de ces zones sera sanctionné par des pénalités ou non départ de la voiture.

CONSIGNE DE COURSE:

EQUIPEMENT DU PILOTE:

Casque, minerve, combinaison 100% coton (étiquette), gants et chaussures fermées obligatoires. Interdit au nylon.
Les Pilotes qui se présenteront avec le Hans,(casque homologué compatible avec le Hans, siège homologué FIA).

LE VEHICULE:

1 pilote unique par voiture pendant le déroulement de la course.
Ravitaillement moteur arrêté.
En cas de panne sur le circuit, un véhicule de dépannage sera disponible pour ramener la voiture au stand. Il sera interdit de pousser le véhicule sur le circuit.
Les feux stops et le feu anti-crash doivent rester en état pendant toute la course.
Les phares et les feux arrière doivent fonctionner parfaitement toutes la nuit.

L'entrée sur la piste et l'entrée au stand devra se faire au PAS sous peine de pénalité. Arrêt de la voiture 5 min immédiat

NUMEROTATION DES VOITURES:

Le numéro devra se trouver sur **chaque portière avant,** sur le **capot,** sur le **pare-brise** et un panneau de **toit.**

Il doit être d'une hauteur de **15** cm minimum sur la plaque du toit et pare brise sur fond blanc écriture avec un trait **rouge** d'épaisseur de **3 cm**, de **38 à 45** cm sur les portes et capot écriture **noire** ou **rouge**, avec un trait d'épaisseur de **4** cm minimum.

Le panneau de toit se trouvera dans l'axe et sur la partie haute du véhicule. Il ne doit pas présenter d'arêtes aiguës et ne doit pas constituer un obstacle (montage souple et panneau rigide).
L'éclairage du panneaux de toit est OBLIGATOIRE à l'allumage des feux

Ces numéros devront rester lisibles durant toute la durée de la course.

LA PUBLICITE :

- **Toute publicité de vos sponsors est autorisée exclusivement sur vos véhicules de course.**
- **Toutes banderoles ou panneaux devront faire l'objet d'une demande à notre association.**
- **L'organisation impose 2 emplacements sur la voiture, par afficher ces partenaires. Si refus de l'équipage d'afficher, une participation de 50€ par emplacements sera imposé.**

Toute vente d'objets et de boissons est interdite

Toute consigne non respectée entraînera une perte de nombre de tours comptabilisés ou pénalité immédiate

Nous, organisateurs, et en accord avec la direction de course. Nous nous réservons le droit d'arrêter à tout moment la course pour des raisons de mauvais temps, d'accidents graves ou autre, sans aucune réclamation possible de votre part.

AVERTISSEMENTS - PENALITES :

Nous vous rappelons que cette course est une course de longue durée et non du stock-car.

Pour la sécurité de tous sur le circuit, veuillez respecter les commissaires de course :

VOIR LE RECAPITULATIF DES DRAPEAUX EN ANNEXE

Des contrôles du taux d'alcoolémie seront effectués par alcootest.

Au bout de 2 avertissements, arrêt de la voiture:

- Touchettes volontaires = 5 min
- Non respect des drapeaux = 5min
- Non respect de la procédure entrée et sortie des stands de la sortie des stands = 5min
- Vitesse excessive dans les stands = 5min
- Non respect de la sortie du véhicule pour un défaut quelconque = 5min
- Phares non allumés après ¼ heure de panneautage = 5 min
- Non présence du commissaire selon le planning fournit par la direction de course. Arrêt du véhicule jusqu'à la présence du commissaire.

Cette course n'est pas un stock-car, c'est une course de longue durée : donc pas de touchettes ou de conduite antisportive (merci).

En grille de départ, les pilotes doivent être au volant avec le harnais attaché et casque attaché, gants minerve etc....

SECURITE VOITURE :

- Arceau cage de sécurité **(voir règlement UFOLEP PROTO)**

- Harnais de sécurité 6 points d'ancrage obligatoire en 3 pouce sur toute la longueur, homologué et siège baquet 5 passages d'origine.(interdiction de percer le siège baquet)

- Les coupe-circuit homologués FFA: 1 à l'intérieur et 1 à l'extérieur (à gauche sous le pare-brise) doivent couper toute alimentation du véhicule et du moteur. Celui de l'extérieur doit être signalés par un éclair rouge dans un triangle bleu.
- Amortisseurs spéciaux de compétition réglables ou non quelle que soit la marque sachant que le réglage intérieur du poste de pilotage est interdit.

- Le maître-cylindre de frein doit être protégé de la chaleur du collecteur d'échappement (avec isolant).

- La portière d'origine du pilote doit être conservée et la garniture obligatoire ou remplacée par un matériau rigide . **(voir règlement UFOLEP PROTO)**

- La batterie, le radiateur et le circuit de refroidissement sont interdits à l'intérieur du véhicule ou enfermé par des cloisons étanches. **(voir règlement UFOLEP PROTO)**

- L'échappement est interdit à l'intérieur et sur le toit du véhicule, il ne doit pas être dirigé vers le sol, et doit avoir un silencieux.

- **Le réservoir à essence doit avoir une contenance maximum de 12 litres (voir les règles communes UFOLEP)**

- Les pare-chocs d'origine du véhicule sont obligatoires à l'avant comme à l'arrière avec leurs supports d'origine.

- L'aspiration d'air moteur **est interdite dans l'habitacle**. **(voir règlement UFOLEP PROTO)**

- Les baguettes latérales et leurs supports devront être retirés à condition qu'ils ne fassent pas partie intégrante de la carrosserie. S'ils en font partie, ils devront être homologués sur la voiture d'origine et ne pas être renforcés, y compris les supports, et une protection devant le radiateur (uniquement sera toléré : tube de 20 / 27 maximum).
- Les aménagements intérieurs sont libres, à condition qu'ils soient en bon état. Toutefois les instruments ou objets présentant des saillies doivent être supprimés. Les deux rétroviseurs extérieurs sont obligatoires.

Toute voiture étant souvent en panne sur le circuit, dû à de trop mauvaises réparations, ne sera plus dépannée.

CONSEILS :
Le châssis devra être renforcé. Toutes les soudures d'origines devront être reprises et ressoudées.
Le plancher, les traverses avant et arrière, passages de roue avant et arrière ainsi que les supports de crémaillères devront être renforcées.

CARROSSERIE :

Les carrosseries peuvent être d'origine ou transformées tout en gardant leur silhouette.
Pour les fourgonnettes F4 et F6, la partie arrière de la caisse peut-être modifiée.
La porte du pilote doit être conservée d'origine avec la garniture intérieure et serrure d'origine obligatoires. Le verrouillage de fermeture à clé doit être supprimé sur les portes avant.
Pour les berlines, la caisse doit être d'origine. Tous les éléments de tôlerie doivent être renforcés et soudés (ailes avant et arrière consolidées). Les ailes avant et arrière peuvent être légèrement échancrées.

- Les pares boues sont tolérés à l'arrière des fourgonnettes type pick-up a la place des ailes.
- Des ailes ou passages de roues sont obligatoires sur les 4 roues. Elles doivent être solidement fixées pour éviter les projections de pierres. Elles doivent au moins recouvrir 1/3 de la circonférence de la roue sur toute la largeur de la roue. Elles doivent aussi descendre à au moins 5 cm au-dessous de l'axe de roue derrière celles-ci. Les ailes ne doivent présenter ni d'arêtes saillantes, ni d'angles aigus. Si les ailes doivent être renforcées, les renforts seront en fer de 10 mm ou en tube diam 20 mm maximum car en aucun cas, ceux-ci ne doivent servir de prétexte pour camoufler un éventuel butoir.
- Des bavettes en matériau flexible d'une épaisseur minimale de 5 mm doivent être fixées en arrière des 4 roues. Elles ne doivent pas, à l'arrêt, toucher le sol ni en être séparé de plus 8 cm pilote à bord, **pendant toute la course.**
- Portes avant obligatoires.
- Pare-brise feuilletée obligatoire. (logo // visible)
- Glaces latérales interdites (possibilité de remplacer par du makrolon d'au moins 5 mm d'épaisseur ou grille 2,5cm x 2,5cm).
- L'ouverture des fenêtres à glissière est limité a 2,5 cm.
- Pas d'attelage
- Un anneau de remorquage **(voir les règles communes UFOLEP)**
- 4 points de métal brut, dans les 4 coins de la 4L pour la mise à terre au ravitaillement.

SYSTEME DU COMPTAGE ELECTRONIQUE PAR CAPTEUR

Pour éviter toutes réclamations, nous installons un comptage électronique.

De ce fait nous demandons une caution de 250 € par équipage.
Ce chèque vous sera rendu à la fin de la course.

Il ne vous sera pas restitué:

- En cas de perte du capteur installé sur votre véhicule
- Après constatation du non fonctionnement de ce dernier. Un contrôle sera effectué à la fin de la course.

Le capteur nous permettra de comptabiliser de façon sérieuse le nombre de vos tours pour un classement précis.

Nous vous demandons de nettoyer a chaque arrêt de la 4L, la plaque plexy du capteur.

Ce capteur étant fragile, merci:

- De ne pas le casser
- De ne pas le perdre ;
- De le rendre dans un parfait état de fonctionnement après la course.
- De le positionner correctement selon le schéma ci-dessous

Un emplacement en périphérie du circuit permettra aux équipages de panneauter leur voiture pendant la durée de la course

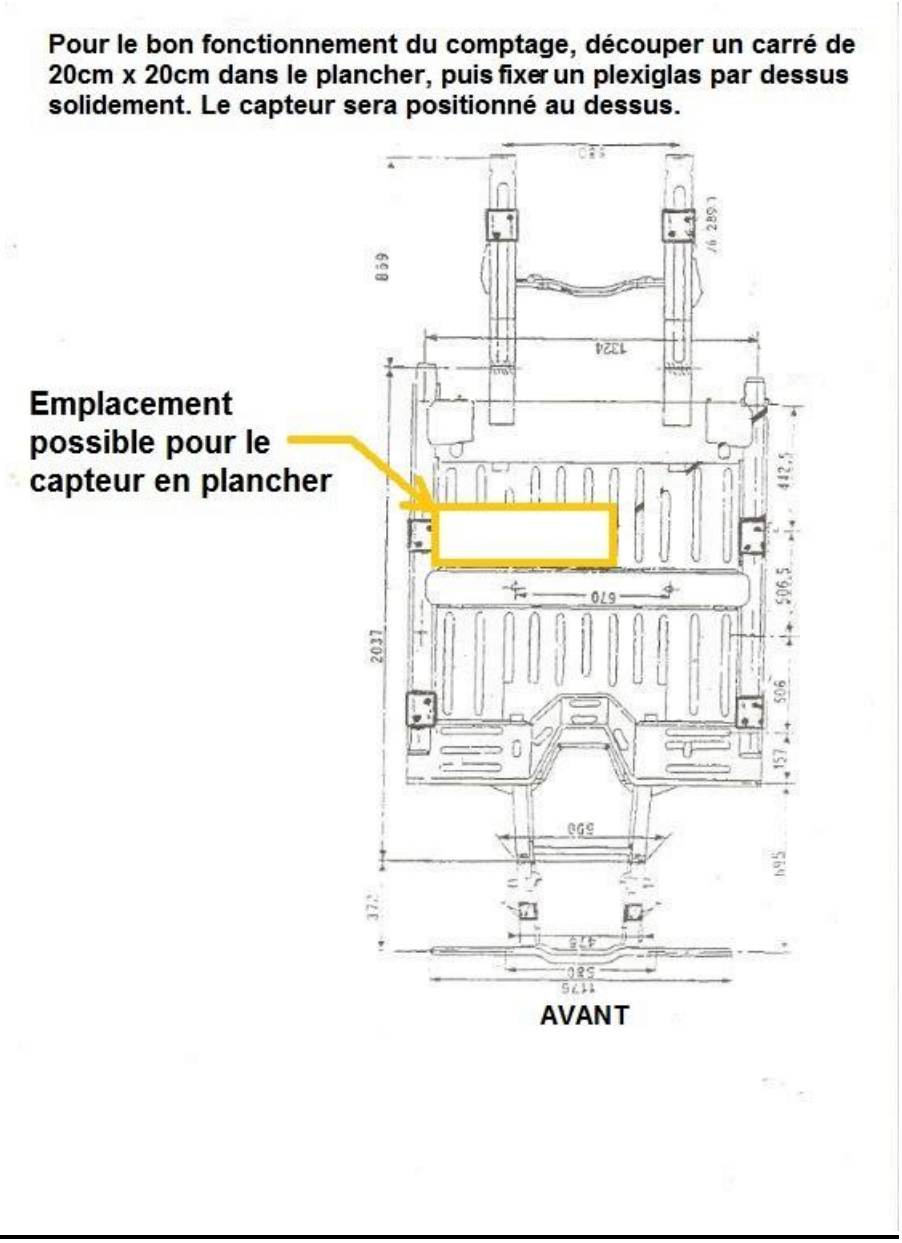

ECLAIRAGE DE LA VOITURE :

Lumières obligatoires lorsque les projecteurs de la tribune seront allumés. Un panneautage sera mis en place par la direction de course. Allumage obligatoire dans les 15 minutes qui suive le panneautage.

- **Feu « anti-crash » et des feux stops (voir les règles communes UFOLEP)**

- **Feux de position:**

Chaque voiture devra être équipée de 2 feux rouges de 5 watts maximum chacun, à l'extérieur du véhicule.

- **Les phares avant :**

Les phares avant devront être montés comme à l'origine avec une protection en plexi glace de même forme que le phare. Les ampoules devront avoir une puissance maximum de 60-65 watts ou led.
Ils devront être allumés dès que l'éclairage du circuit sera en marche.

- **Les feux à leds ou phares additionnel sont acceptés sur le toit de la 4L (2 feux maxi)**

Tout ce système d'éclairage doit rester en état de fonctionnement pendant toute la durée de la course.

MOTEUR :

- Le moteur doit être de la marque Renault de type C : version du marché français

- Moteur + boite alpine, GT Turbo sont interdits
- Culasse, cylindre, piston et bas du moteur, maximum 1397 cm3.
- La cylindrée pourra être contrôlée en fin de course.
- Carburation libre
- Turbo interdit
- Allumage libre
- Boite de vitesse 4L
- Échappement 100 DB maximum, interdit sur le toit du véhicule, ni dirigé vers le sol
- Essence du commerce 95 ou 98
- Plaque moteur visible.

Toute voiture non conforme au règlement sera disqualifiée et engagement non remboursé.

TRANSMISSION :

- Origine RENAULT.
- 4 x 4 ou intégral interdit.
- Pont auto bloquant interdit.
- Différentiel soudé interdit.
- Boite semi automatique interdite.
- Freins à disques autorisés.

PNEUS ROUTE OBLIGATOIRES:

- Non crantés, non cramponnés, non tout terrain, non neige, non cloutés, etc ….
- Pneus retaillés interdits.
- Jantes en alliage léger interdites (aluminium)

POINTS PARTICULIERS :

Si pour des raisons de sécurité, un véhicule venait à présenter des risques pour son pilote, les autres pilotes ou le public, le responsable de la commission technique, le directeur de course et le Président, se réservent le droit d'exclure le ou les véhicules incriminés.

SIGNATURES DU CHEF DE STAND ET DES PILOTES
AVEC MENTION « LU ET APPROUVE »

Pilote 1	
Pilote 2	
Pilote 3	
Pilote 4	

Chef de Stand	